

# Transport scolaire : vers un service plus simple, sécurisé et moderne dans cette agglomération de l'Eure

Seine Normandie Agglomération ([Eure](#)) a décidé de mettre en place un nouveau système de billettique pour les transports scolaires.



Dès la rentrée 2025, Seine Normandie Agglomération déploie un tout nouveau système de billettique pour les transports scolaires.

Dès la rentrée 2025, Seine Normandie Agglomération, dans [l'Eure](#), déploie un tout nouveau système de billettique pour les transports scolaires, avec la mise en place d'une carte sans contact.

Destinée aux élèves des 61 communes de l'agglomération bénéficiant du service de transport scolaire, "cette nouveauté offre plus de sécurité, de praticité et d'efficacité, au bénéfice de 4 000 jeunes usagers", note Seine Normandie Agglomération.

La billettique scolaire évolue

La billettique scolaire repose sur une carte sans contact, désormais obligatoire pour valider chaque montée dans le véhicule en toute simplicité.

Ce système assure une gestion fluide et sécurisée des trajets, sans stockage de données personnelles, dans le respect de la vie privée des usagers.

Les avantages pour les familles et les élèves sont nombreux. Plus de sérénité : grâce à la validation sans contact, les services de SNA peuvent suivre en temps réel les montées à bord.

Ce suivi permet de renforcer la sécurité des enfants et d'optimiser l'organisation des trajets. Un usage simplifié : les démarches s'effectuent en ligne via un espace personnel sécurisé. Inscriptions, renouvellements, paiements : tout se fait en quelques clics, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Économique et écologique : avec un coût moyen de 0,30 € par trajet pour les familles et 1 585 € pris en charge par l'agglomération par enfant, le système allège les dépenses publiques tout en réduisant le recours au papier. Sauf perte, une seule carte est utilisée pendant tout un cycle scolaire.

Un service plus réactif : les données de fréquentation collectées anonymement permettent à SNA d'ajuster les circuits et les horaires en fonction des usages réels, pour un service toujours mieux adapté aux besoins.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 juillet

Les familles des communes de SNA peuvent inscrire leur(s) enfant(s) au transport scolaire jusqu'au 31 juillet 2025 via la plateforme dédiée : <https://anvol.anvergur.org/sna27/>

Après cette date, une pénalité forfaitaire de 20 € sera appliquée pour tout dossier remis hors délai.

Une plateforme connectée et disponible toute l'année

*"Avec ce nouveau portail et la carte de transport modernisée, SNA simplifie vos démarches tout en renforçant la sécurité des trajets scolaires. Ce dispositif, plus réactif et plus respectueux de l'environnement, marque une étape importante dans l'amélioration du service rendu aux familles." Frédéric Duché, président de Seine Normandie Agglomération*

Le portail famille centralise toutes les démarches liées au transport scolaire : inscriptions, renouvellements, paiements, demandes de renseignements... Il permet également de recevoir des alertes en temps réel (retards, perturbations, informations pratiques) par SMS ou mail, à condition de maintenir à jour ses coordonnées.